



AU SERVICE DE TOUS

LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE
DU CENTRE - VAL DE LOIRE

Marie-Pierre Richer, Sénatrice du département du Cher accompagnée de Grégoire Héaulme, Directeur de région Adie et Aurélie Buffault, Directrice territoriale adjointe ont rendu visite à deux entrepreneurs financés par l'Adie à Bourges :

- Aurélie DEBESSON, fondatrice de « Seconde vie » des vêtements d'occasion pour enfants
- Jean Pierre SOUMET, fondateur de « Chocolats et macarons »

Au programme des discussions : le dynamisme de la création d'entreprise et l'insertion par le travail indépendant, la protection sociale des travailleurs indépendants, les besoins de fonds propres pour la relance des toutes petites entreprises.



RÉTRO- SPECTIVE 2021

COVID-19

L'ADIE FACE À À L'URGENCE

ENTREPRENEURS TOUCHÉS PAR LA CRAISE SANITAIRE ET LES MESURES DE RESTRICTION D'ACTIVITÉ

PRÊT D'HONNEUR RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE

En 2021, l'Adie est restée mobilisée pour étudier les demandes de prêts d'honneur pour le compte du Conseil régional Centre-Val de Loire. Au total, durant la durée du dispositif, de mai 2020 à décembre 2021, ce sont 230 micro-entrepreneurs locaux qui ont été soutenus via l'Adie grâce à cet outil.

DES PRIMES POUR LES ENTREPRENEURS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

L'Adie a été retenue en novembre 2020 dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de la Ville pour la gestion du dispositif d'aides directes aux entrepreneurs résidents ou implantés dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Ainsi sur les premiers mois de l'année 2021, l'Adie a octroyé 10 subventions de 1500 euros pour le compte de l'Etat aux entrepreneurs centraux ayant démarré leur activité avant le 15 mars 2020.

LE REPORT DES ECHEANCES

Un autre moyen de soutenir les entrepreneurs financés par l'Adie a été de leur proposer un report de leurs échéances de prêts en cours. 20% des entrepreneurs financés par l'Adie ont eu recours à cette mesure.

Ces reports d'échéances ainsi que toutes les actions de prévention et de conseil mises en place par l'Adie, ont permis aux entrepreneurs de faire face à des variations de trésorerie liées à la crise sanitaire. La gestion du risque est restée une préoccupation majeure tout au long de l'année 2021. Grâce à tous les moyens déployés celui-ci a été très bien maîtrisé (le taux de remboursement des prêts est de 97 %).

LES RENDEZ-VOUS DIAGNOSTICS

Les bénévoles et les conseillers de l'Adie ont continué à se mobiliser auprès des entrepreneurs pour les soutenir, les conseiller, les appuyer pour faire les demandes d'aides. Plus de 650 entrepreneurs ont bénéficié d'un ou plusieurs diagnostics en face à face ou à distance afin de les aider à continuer leur activité, anticiper les difficultés et/ou se réorganiser.

ACCOMPAGNEMENT DIGITAL

Parce que la présence en ligne n'a jamais été aussi utile qu'en ces temps de distanciation, le digital est devenu une nécessité pour tous les entrepreneurs. C'est un enjeu capital, quelle que soit l'activité ou la taille de l'entreprise.

Mais comment communiquer sur la toile ? Comment être visible, présenter son activité, développer sa relation client et augmenter ses ventes ? Quel réseau social privilégier ?

Pour aider les entrepreneurs à y voir clair et les accompagner dans leur démarche de digitalisation, l'Adie propose un programme multimodal : des web-conférences et des fiches pratiques accessibles depuis notre site internet, des ateliers en agence, pour apprendre à utiliser les réseaux sociaux, créer son site internet, s'y faire connaître, développer son référencement naturel. Les entrepreneurs ont également la possibilité de s'inscrire à un parcours mailing dédié au marketing digital.

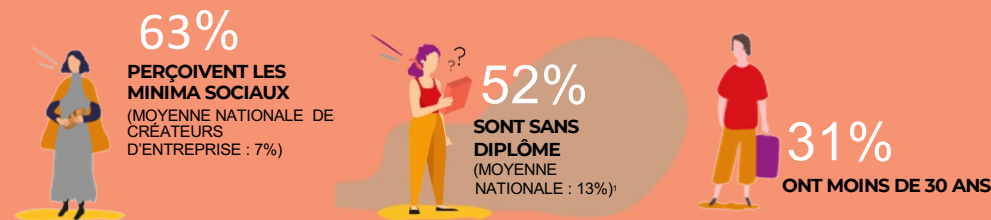
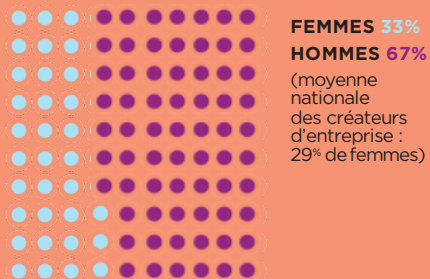
Nous renforçons aussi les compétences de nos équipes de bénévoles sur ces sujets afin qu'ils puissent orienter au mieux les clients dans leur choix. Avec l'appui d'une experte, un parcours de formation leur est proposé avec plusieurs classes virtuelles complétées par une journée de workshop, pour permettre la mise en pratique autour de cas concrets.

RÉTROSPECTIVE 2021



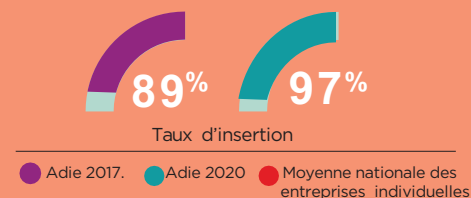
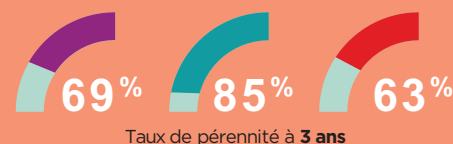
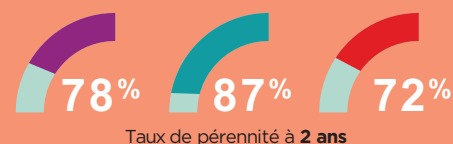
En 2021, l'Adie sur le Centre - Val de Loire a prêté plus de 2 millions d'euros à près de 485 personnes sous forme de microcrédits ou de prêts d'honneur, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 6 agences.

L'ACTIVITÉ DE L'ADIE EN 2021



L'IMPACT SOCIAL DE L'ADIE

TAUX DE PÉRENNITÉ & D'INSERTION



CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE AU MICROCRÉDIT PROFESSIONNEL



Cette année, Tiffany Touzet, créatrice soutenue par l'Adie en Centre - Val de Loire, a reçu le prix « Jeune » pour son entreprise MoonStation. Passionnée par l'astronomie, elle intègre les cours de l'Observatoire de Paris. Puis, alors qu'elle était à la recherche d'un poste, elle trouve une annonce pour animer une exposition sur le thème de l'astronomie près de chez elle dans l'Indre. En juillet 2018, elle crée MoonStation, une micro entreprise qui propose des animations éducatives autour de l'univers, de ses mystères et à peu près tout ce à quoi peuvent s'intéresser les enfants comme les adultes dans la découverte de leur environnement. En parallèle elle anime des expositions pour Centre Sciences et commence à travailler dans les écoles sur les temps d'activités périscolaires. Tiffany prévoit de trouver un local pour installer un atelier et réaliser des activités en petits groupe et une partie boutique pour proposer des télescopes à l'achat ou à la vente.

Source : Étude d'impact 2020 Audirep.

Le mercredi 2 juin s'est tenue l'inauguration de la nouvelle agence mobile de l'Adie dans le Centre-Val de Loire.

Cette nouvelle agence permettra d'aller directement à la rencontre des porteurs de projet de la région.

En présence de Nicolas Bordat, représentant de la Fondation RTE qui a financé l'agence, et Matthias Avignon, Directeur des Opérations Adie en Centre-Val de Loire.

INAUGURATION ANTENNE MOBILE



RÉTROSPECTIVE 2021

RENFORCEMENT DE NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL

En 2021, l'Adie a poursuivi ses efforts engagés depuis 2019, pour renforcer son maillage territorial et être au plus près des entrepreneurs qu'elle soutient, notamment dans les quartiers prioritaires des villes de la région Centre-Val de Loire. Ainsi, en juin 2021, l'Adie a inauguré sa nouvelle antenne mobile. Ce camion équipé d'un bureau est un véritable outil de communication permettant de créer de l'échange et de recevoir du public.

Plusieurs nouvelles permanences ont aussi été ouvertes à Vierzon, Saint Amand Montrond, La Châtre, Issoudun Valençay, Le Blanc, Mainvilliers ...



DES

RÉUSSITES

TERRITORIALES

L'ANNÉE 2021 FUT RICHE EN ACTIONS POUR L'ASSOCIATION. RETOUR SUR SIX FAITS MARQUANTS, LOCALEMENT



À LA RENCONTRE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Dès que cela a été possible, les équipes de l'Adie sont retournées en contact direct de proximité au sein des quartiers prioritaires sur toute la région Centre - Val de Loire notamment grâce à notre antenne mobile : « bus de l'entrepreneuriat » particulièrement sur l'Indre, l'Eure-et-Loir, le Cher et le Loir-et-Cher, grâce à nos barnums et à des opérations de distribution de flyers. Le but de ces actions est d'apporter des conseils personnalisés directement aux habitants de ces quartiers grâce à l'appui et à l'expérience de nos salariés présents sur place pour sensibiliser et orienter au mieux les porteurs de projet dans leur parcours de création. Nous nous sommes aussi efforcés d'aller à la rencontre des commerçants soutenus par l'Adie sur plusieurs départements de la région, afin de s'enquérir de leur situation et de leur réaffirmer, si besoin, que l'Adie reste le partenaire de leur entreprise.



DES ATELIERS CONTRE LES IDÉES REÇUES

Beaucoup de préjugés freinent les initiatives entrepreneuriales : « entreprendre c'est pour les hommes », « on ne peut pas entreprendre quand on vient des quartiers », pour entreprendre il faut une idée révolutionnaire... ». Autant de fausses idées que les intervenants se sont attachés à déconstruire grâce à leurs témoignages, lors des différents ateliers d'information organisés et animés par l'Adie tout au long de l'année 2021 sur tous les départements centraux.

A ces occasions, les futurs entrepreneurs ont pu échanger sur leur projet avec des experts de la création.



PRÉSENCE RÉGULIÈRE SUR LES MARCHÉS

Le public cible l'Adie a rarement connaissance de tous les outils et des aides qui s'offrent à lui dans le cadre de sa démarche de création d'entreprise ou se perd dans les méandres de cette offre. Ainsi, beaucoup démarrent sans être accompagnés en utilisant le peu de moyens qu'ils ont. Il est donc primordial de faire connaître la création via des canaux innovants afin de rendre lisible et accessible l'entrepreneuriat à tous. Pour cela, nous investissons régulièrement les marchés de la région tels que ceux de Vierzon (Quartier Sellier), Bourges (Chancellerie) (18), Dreux, Mainvilliers (28), Châteaoux, Valençay, Mézières en Brenne (36), Tours (37) Blois, Romorantin (Les Favignolles) (41) et Orléans et Saint Jean de Braye (45) . Nous sommes convaincus que la force de notre action repose sur notre capacité à être proches et disponibles.

CAFÉ DE L'ENTREPRENEURIAT

Plusieurs « cafés de l'entrepreneuriat » ont été mis en place sur la région. Leur but est d'encourager les initiatives entrepreneuriales des hommes et des femmes acteurs de la vie économique dans les quartiers. Plusieurs dizaines de personnes sont venues dans ce cadre, à la rencontre de chefs d'entreprise soutenus par l'Adie. Ces événements sont l'occasion de rendre accessible la création d'entreprise tout en portant un discours réaliste grâce aux témoignages de créateurs/trices. Enfin, toujours avec l'ambition de valoriser les parcours entrepreneuriaux, nous avons réalisé pendant l'été 2021 six portraits vidéos de créatrices d'entreprise.



PASS CRÉATION

la Région Centre - Val de Loire a souhaité mettre en place, en 2021, un parcours d'accompagnement coordonné à la création et/ou reprise d'entreprise. Ce dispositif « Pass création », vise à accompagner les porteurs de projet dans la durée, à tous les moments clés de la vie d'une entreprise, dans une logique de parcours : en amont de la création, lors du premier financement, et jusqu'à la phase post-crédation de l'entreprise. L'Adie intervient dans ce parcours sur l'accompagnement financier des entrepreneurs.

NOS ENGAGEMENTS



ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

SOURCE D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE CROISSANCE INCLUSIVE

TREMPLIN!, PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ VERS L'OFFICALISATION D'ACTIVITÉ

En 2021, nous avons déployé une nouvelle offre d'accompagnement sur mesure « Tremplin ! », dédiée aux « invisibles », c'est-à-dire aux personnes ayant une petite activité informelle constituant souvent un complément de revenus. Il s'agit d'identifier ces personnes, qui naviguent la plupart du temps hors des circuits classiques de la création d'entreprise, puis de les accompagner vers l'immatriculation et le développement de leur chiffre d'affaires afin qu'elles puissent vivre de leur activité en limitant les risques encourus.

- L'accompagnement des porteurs de projet s'articule autour de quatre phases progressives :
- Réaliser individuellement le diagnostic nécessaire à l'identification des problématiques de chacun mais aussi de ses atouts
 - Aborder les principes de base du bon gestionnaire dans sa vie personnelle comme dans sa vie professionnelle
 - Sensibiliser aux avantages liés à la formalisation de son activité
 - S'approprier les notions nécessaires à la création d'une microentreprise

Si cela est pertinent, à la fin du parcours, le porteur de projet peut s'immatriculer avec l'aide de son coach et poursuivre son accompagnement post création.

Le + du dispositif :
Un accompagnement spécifique pour permettre aux personnes éloignées des circuits économiques classiques de consolider leurs compétences en vue de stabiliser leur activité et de l'officialiser par une immatriculation.

PRIMES À LA CRÉATION POUR LES JEUNES

Parce qu'ils sont tentés par la création d'entreprise mais que trop d'entre eux en sont empêchés par manque d'accès aux financements et à l'accompagnement nécessaires, l'Adie délivre désormais une prime de l'Etat destinée aux jeunes en insertion pour les soutenir dans la création de leur activité. En complément d'un microcrédit, cette prime forfaitaire de 3000€ s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, les plus en difficulté du point de vue de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle : bénéficiaires d'un minimum social (ASS, AAH, RSA), demandeurs d'emploi de longue durée (de plus de 12 mois), parents isolés, habitants d'un quartier politique de la ville, accompagnés par une mission locale, ou avec un niveau de formation inférieur ou équivalent à un CAP/BEP.

MACYCLOENTREPRISE : ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ DURABLE

Ce programme élaboré par ENI, Les Boîtes à Vélo et l'Adie vise à promouvoir et à faciliter la cyclo mobilité professionnelle auprès des microentreprises sur l'ensemble du territoire. Il vise en particulier les microentreprises des métiers des services (services aux entreprises, réparation de vélo, éducation, santé, transport de personne, service à la personne, etc.), de la restauration et du négoce ambulancier, de l'artisanat et de métiers d'art (plomnier, électricien, ébéniste, etc.) et de la logistique (messagerie, livraison BtoB et BtoC, ect.). Ma Cycloentreprise, c'est :

- Une formation collective avec un entrepreneur à vélo et un test pratique de vélos utilitaires
- Un accompagnement individuel pour aider l'entrepreneurs/porteur de projet à faire le bon choix
- Un financement et une prime pour faciliter l'acquisition du matériel



11

Jeunes ont bénéficié de la « prime jeunes »

7

personnes intégrés au dispositif Tremplin!

4

Formations « Ma Cycloentreprise » animées à Tours (37) et Orléans (45)

LES PARTENAIRES

ENGAGÉS AUX CÔTÉS DE L'ADIE EN CENTRE - VAL DE LOIRE

Les partenaires publics et privés participent financièrement à nos projets, notamment pour l'accompagnement des entrepreneurs et au développement de l'activité dans la Région



Ce rapport est cofinancé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Centre - Val-de-Loire

1€ = 2,53€
1€ CONFIE À L'ADIE RAPPORTE 2,53€
À LA COLLECTIVITÉ AU BOUT DE 2 ANS*

PLAN STRATÉGIQUE

2022-2024 DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT POPULAIRE

Notre nouveau plan stratégique est l'œuvre de toutes et tous, bénévoles ou salariés, tous animés par la même volonté : rendre l'entrepreneuriat accessible au plus grand nombre, partout en France. Ensemble, nous voulons une Adie encore plus proche, militante, efficace et collaborative.

Pour cela, nous avons décidé de renforcer notre présence sur le terrain et d'enrichir nos services ; nous avons résolu de nous engager concrètement pour que leurs projets soient plus durables, plus citoyens, plus écologiques ; nous avons entrepris de nous réorganiser pour faciliter la tâche de

chacun tout en améliorant la qualité de relation avec les porteurs de projets ; et plus que jamais nous entendons travailler avec nos partenaires publics et privés, accueillir bénévoles et mécènes, multiplier les échanges - car nous savons qu'on n'avance pas seul !

UNE RAISON D'ÊTRE RÉAFFIRMÉE

Donner accès à l'entrepreneuriat et à l'emploi, par le microcrédit et l'accompagnement, à ceux dont les projets n'ont pas accès au crédit bancaire

4 AXES STRATÉGIQUES

1. Une Adie proche des entrepreneurs

Nous renforcerons notre proximité et notre proactivité auprès des entrepreneurs, par la personnalisation de nos services, au plus près de leurs besoins et attentes. Nous irons au contact direct, fondement de notre action, pour nous faire connaître partout où nous pouvons être utiles.

2. Une Adie militante

Nous poursuivrons notre engagement de toujours en faveur de la reconnaissance de la création d'activité indépendante comme voie efficace d'insertion, de citoyenneté économique et d'épanouissement, et y intégrerons les défis de la transition écologique et d'une économie de proximité.

3. Une Adie efficace

Nous innoverons dans notre offre de services et dans notre organisation pour toucher et accompagner davantage d'entrepreneurs, en mettant au cœur de notre action la relation client.

4. Une Adie collaborative

Nous favoriserons la créativité collective, la prise d'initiatives et les coopérations, en interne, avec nos partenaires locaux, nationaux et internationaux, et avec nos clients. Nous accélérerons l'intégration et l'animation des bénévoles, contributeurs essentiels de l'organisation.

AMBITION SUR LA DURÉE DU PLAN

56 000
créateurs
et créatrices

financés et accompagnés
de façon innovante

NOS AGENCES DE PROXIMITÉ



adie

7 rue des Lavandières
45100 Orléans

www.adie.org



association.adie @Adieorg



associationadie

© Adie 03/2021 | Direction de la Communication



IMPRIMERIE VERT

6

AGENCES

12

PERMANENCES

11

SALARIES

26

BENEVOLES